

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

**Marc Olivier Baruch, Mathias Bernard, Nicolas Bourguinat,
Patrick Cabanel, Didier Musiedlak, Yvon Tranvouez**

Sujet : La France face à l'Allemagne de 1870 au début des années 1990

Une chronologie était jointe au sujet

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le sujet de la composition d'histoire contemporaine proposé cette année était sans conteste des plus classiques. Sans doute l'ampleur du champ chronologique soumis à la réflexion des candidats en a-t-elle dérouté beaucoup, qui se sont révélés incapables de le traiter dans son ensemble. Mais la difficulté majeure de l'exercice consistait à percevoir les enjeux historiques que sous-tendait le sujet, qui n'étaient pas les mêmes que ceux qu'aurait par exemple impliqués un sujet intitulé "les relations franco-allemandes entre 1870 et le début des années 1990".

On doit donc souligner, une fois encore, qu'il est indispensable que les candidats prennent le temps de lire le sujet, et de réfléchir à la problématisation qu'il appelle : ce temps initial de réflexion n'est jamais vain ; faute d'y avoir procédé, de nombreux candidats se sont lancés dans la juxtaposition de récits d'événements, exercice qui n'a jamais tenu lieu de construction intellectuelle en histoire.

La répartition des notes s'en ressent. Sur 1037 candidats ayant composé, plus de 300 obtiennent une note inférieure ou égale à 4. Cette proportion, élevée, mais comparable à celle observée dans les concours précédents, reflète l'impréparation de trop nombreux candidats à l'épreuve de dissertation historique : l'extrême minceur des connaissances, conduisant parfois à d'étonnantes improvisations, ainsi que l'absence totale de construction du sujet se mêlent à une orthographe et une syntaxe peu admissibles à ce niveau, que viennent parfois égayer d'impressionnants néologismes.

350 copies ont été notées entre 5 et 7. La majorité d'entre elles prennent la forme de fastidieux recopiations (parfois même erronés, ce qui est un comble) des dates figurant dans la chronologie jointe au sujet, avec comme seul effort de mise en perspective une répartition, présentée à la va-vite, entre des périodes délimitées par les conflits ayant opposé la France et l'Allemagne.

Seul donc un tiers des copies dépasse la note de 8 : 200 ont été notées entre 8 et 10, 90 ont obtenu 11 ou 12. Les copies de qualité, qui ont obtenu au moins la note de 13, sont au nombre de 70, dont 27 très bonnes copies ayant obtenu 15 ou plus. On doit d'ailleurs remarquer que ce haut du panier aurait pu être plus fourni : à plusieurs reprises en effet, le jury a eu la désagréable déconvenue de constater qu'une copie prometteuse, annonçant un plan réfléchi qui témoignait d'une réelle tentative de construction du sujet, et passablement brillante dans l'analyse de l'après-1870, se révélait incapable de tenir la distance, n'évoquant que pour mémoire l'après Seconde Guerre mondiale, voire la Seconde Guerre mondiale elle-même ; ne

traitant qu'une partie de ce qui était attendu, elle ne pouvait se voir attribuer qu'une note médiocre, en dépit de ses beaux débuts.

Il n'en reste pas moins que la composition d'histoire se révèle une fois encore, et alors même que le sujet était d'un grand classicisme, parfaitement sélective. Si sa note moyenne s'établit à 6,77, la dispersion reste forte autour de cette moyenne, comme le révèle la valeur de l'écart-type, qui s'élève à 3,48. Autrement dit, il est possible de creuser l'écart (dans un sens comme dans l'autre) au moyen de cette épreuve.

Encore faut-il bien comprendre sa nature. Si le jury ne s'attend pas à de profondes percées historiographiques, il est particulièrement sensible aux quelques travaux qui portent les traces d'une perception de la démarche historique. Sans entrer dans le détail de l'évolution historiographique, on peut estimer qu'un tel sujet ne peut plus être traité comme on l'aurait fait il y a un demi-siècle, en alternant chroniques d'histoire diplomatique (les crises marocaines, les réparations, l'apaisement...) et de politique intérieure (le boulangisme...).

Parler de la France face à l'Allemagne, surtout sur la moyenne durée proposée ici à la sagacité des candidats, impliquait au contraire de percevoir les multiples aspects de la relation changeante entre deux entités, la France et l'Allemagne, elles-mêmes en évolution au cours de la période. La question devait donc être évoquée en termes de rapport de forces – militaire et diplomatique certes, mais aussi démographique, économique, financier, etc. – entre les deux puissances, mais aussi en termes de construction réciproque du modèle. Pour ne citer qu'un seul exemple, c'est tout un jeu de miroirs qui se met en œuvre à Vichy au lendemain de la déroute de l'été 1940 : considérations géopolitiques, revanches idéologiques mais aussi leçons d'histoire invoquant le redressement de la Prusse après Iéna — c'était déjà le cas au lendemain de 1870 —, se mêlent pour conduire au choix de la collaboration, épisode-clé de la relation de la France face à l'Allemagne, que bien peu de candidats ont pris la peine d'analyser.

Il est clair à ce propos que, dans l'esprit du jury, les deux guerres mondiales faisaient pleinement partie du sujet. Sur le champ de bataille, dans la tranchée, mais aussi lorsque Bousquet discute avec Knochen de la déportation des Juifs de France, la France (ou à tout le moins une France) fait, au sens littéral du terme, face à l'Allemagne. Ne pas traiter de ces périodes revenait à amputer le sujet, au risque d'accentuer à l'extrême son aspect "relations internationales".

De fait, la plupart des copies ont certes évoqué, fût-ce à marche forcée, ces deux moments, mais trop souvent en ne les utilisant que comme bornes-frontières : les guerres ne vaudraient que comme limites des entre-deux-guerres, points de repère découpant la période en trois séquences : 1870-1914, 1919-1939, après 1945. Dans le cas d'espèce, ce découpage n'était sans doute pas absurde – sous réserve de le présenter, le justifier, le discuter, ce qui faisait déjà partie du sujet : pour ne prendre qu'un exemple, les candidats auraient pu s'intéresser aux notions d'avant-guerre ou d'entre-deux-guerres, constructions intellectuelles aujourd'hui utilisées sans même prendre garde à ce qu'elles impliquent en termes historiques.

La quasi totalité des copies ont recouru au plan chronologique, et sans doute ont-elles bien fait. Quelques rares candidats ont en revanche tenté une approche plus ambitieuse, en s'interrogeant par exemple sur les différents modes possibles du face-à-face entre France et Allemagne. Le jury n'a pas de position d'ordre dogmatique qui le ferait pencher en faveur du plan chronologique quoi qu'il arrive et quel que soit le thème de réflexion proposé aux candidats. Sans doute, dans les conditions du concours, convient-il de se sentir particulièrement sûr de ses connaissances pour pouvoir se passer de l'appui solide qu'apporte

un fil conducteur chronologique, mais c'est par définition le propre des bons candidats que de disposer de cette maîtrise du sujet qui permet la synthèse brillante.

S'il est un conseil sur lequel on ne saurait trop insister à l'adresse de l'ensemble des candidats, c'est de ne pas s'en tenir aux manuels, aussi complets soient-ils, qui bien souvent ne peuvent, par essence, qu'effleurer la complexité de la matière historique. Ils peuvent et doivent trouver dans la lecture de quelques ouvrages de fond, récents ou moins récents, de quoi nourrir vraiment une réflexion.

Le jury a par exemple été étonné de constater que l'ouvrage classique de Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française*, était inconnu de la quasi totalité des candidats. Cet ouvrage, qui ne date pas d'hier (son auteur a commencé à y réfléchir lorsqu'il était jeune normalien, sous l'Occupation), est intéressant en cela qu'il fait la part belle au mouvement littéraire. C'est là un autre enseignement méthodologique dont doivent s'inspirer les candidats : la catégorisation de la pensée par discipline académique (la philosophie, l'histoire, les lettres, etc.) est sans doute un pis-aller nécessaire pour organiser les processus d'enseignement et de sélection, elle ne correspond pas à un donné qui s'impose à l'ensemble du "monde réel".

Autrement dit, pour comprendre l'inquiétude des Français des années 1930 face à l'Allemagne, la lecture d'Hannah Arendt ou de Jean-Paul Sartre, et même celle, moins à la mode, de Georges Duhamel ou de Jules Romains, peuvent se révéler aussi utiles que l'analyse des discours d'Albert Sarraut. De même le débat suscité par la traduction chez Grasset, en 1930, du *Dieu est-il français ?*, du journaliste allemand Friedrich Sieburg, aurait-il pu être analysé avec profit. Il s'agit moins, de manière générale, de parsemer sa copie de références plus ou moins bien adaptées, signatures du khâgneux consciencieux, que d'éclairer – en mobilisant par exemple connaissances littéraires, analyses philosophiques ou réflexions sur les transferts culturels – la complexité de toute situation historique et la difficulté qu'éprouvent ses contemporains à la lire.

À ce propos, le jury tient à souligner combien il a été frappé par le simplisme de très nombreuses copies, qui va à l'encontre du travail d'analyse historique. Qu'il s'agisse de l'impérialisme, de la question coloniale, du conflit franco-prussien, des guerres mondiales et de leur issue, un relativisme ravageur est à l'œuvre, qui renvoie dos-à-dos les protagonistes selon une vision fataliste de l'histoire : en simplifiant à peine, tout se passe comme si les vaincus d'hier, oublieux de leurs responsabilités une fois devenus vainqueurs, seront par un juste retour des choses à nouveau vaincus. Avec une telle grille de lecture, il n'est pas étonnant que les enjeux politiques et idéologiques soient pratiquement gommés : très peu de copies ont pris la peine de s'intéresser à l'évolution conjointe du pacifisme et de l'antifascisme dans la France de l'entre-deux-guerres, alors même qu'elle se situe au cœur de l'ambivalence des élites françaises vis-à-vis de l'Allemagne durant cette période.

Le travail de recherche historique passe aussi par une forme d'empathie avec les acteurs de l'histoire. La France face à l'Allemagne, ce sont aussi les Français face aux Allemands, de sorte que l'on pouvait s'attendre à ce que le projecteur cesse d'être braqué sur les seuls "grands hommes" qui s'agitent sur la scène parlementaire, au profit d'une interrogation relative aux horizons mentaux et temporels des Français face à l'Allemagne durant la période. La prise en compte croisée de l'histoire et de la mémoire du passé récent est évidemment un paramètre essentiel de compréhension des rapports franco-allemands : le courage politique de Robert Schuman lorsqu'il endosse le projet CECA en 1950, l'ampleur du refoulement de la collaboration que symbolise le procès d'Oradour-sur-Glane en 1953, la question de la défense de l'Europe occidentale avant 1989 (seules de très rares copies évoquent la crise des euro-missiles à laquelle eut à faire face François Mitterrand) méritaient de faire l'objet de

développements plus fournis que ceux, particulièrement ténus, réservés à l'après-Deuxième Guerre mondiale dans la plupart des copies.

La composition d'histoire contemporaine est aussi un exercice d'écriture : candidats aujourd'hui, enseignants ou chercheurs demain, les rédacteurs des copies doivent savoir qu'ils seront lus par un public qui s'attend à un récit construit avec logique et clarté.

L'exigence de lisibilité s'impose donc, de sorte que l'on réservera pour un stade plus avancé de la carrière littéraire des créations telles que "préservement" de la paix, "fructuosité" des relations commerciales, mesures "vexationnistes", etc. Dans la même veine, signalons que Barrès n'était pas le "chef de fil" des nationalistes et que le Kaiser n'a pas envoyé la flotte allemande mouiller le port d'Agadir. On évitera également, en le confinant à la littérature de gare, le style excessivement fleuri ("fer rouge de l'humiliation", "ballet des civilisations", etc.).

Une relecture de la copie éviterait enfin des bévues (Paul Fort signe les accords de Munich, Claude Monet imagine la CECA), des tautologies (les accords de Munich satisfont les munichois, l'Allemagne unifiée retrouve son unité), ou encore des perles : les taxis de la Marne à Verdun, choix de Montoire pour la rencontre Pétain-Hitler dû au fait que c'était dans cette ville qu'avait été signé le traité de Versailles. Enfin, parmi les erreurs qui lassent les jurys, citons pêle-mêle Clémenceau (pour Clemenceau), une armistice (pour un armistice), chancelier (pour chancelier), et rappelons que les noms de peuple appellent la majuscule : les Allemands, les Français, les Anglais.

Ce constat morose n'est pas le mot de la fin. Dans chaque concours, le rapport du jury, qui se doit par définition de donner un reflet de la masse des copies lues et des candidats entendus, dégage une tendance médiane. Comme le soulignent la moyenne des notes et leur dispersion, l'exercice de composition d'histoire contemporaine reste une étape difficile, moins sans doute par l'ampleur des connaissances qu'il convient d'y mobiliser que par la triple exigence de synthèse, de construction, de narration aussi qu'elle impose. Couronnant quelques très bonnes copies, le jury a eu la satisfaction de constater que certains candidats, à l'orée de leur cursus universitaire, étaient déjà en mesure de faire preuve d'un réel sens historique.